

03 MAI 2021

ROBIN Jean-Marc

UDAP 41

De: VILVERT Jean-François
Envoyé: lundi 3 mai 2021 08:01
À: psmv.pda.blois.drac.cvl@culture.gouv.fr
Cc: ROBIN Jean-Marc
Objet: BLOIS - modification du PSMV du SPR et création de PDA

Monsieur Menudier,

Je vous remercie pour votre courriel daté du 02 avril 2021, m'informant du projet de création d'un périmètre délimité des abords autour du 14 rue des Papegaults, édifice du XVème siècle reconstruit au XVIème siècle, dont la façade principale et la toiture sont protégées au titre des Monuments Historiques Inscrits.

En accompagnement de la modification du Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur du Site Patrimonial Remarquable de Blois, cette procédure est parfaitement justifiée pour cet immeuble, inclus dans le périmètre du SPR et surtout inséré dans d'autres périmètres de protection de Monuments Historiques Classés (la cathédrale, l'hôtel Sardini, par exemple) : l'instruction des demandes d'autorisation de travaux ne peut qu'être simplifiée et facilitée, sans renoncer à aucun des objectifs liés à l'application des articles L.621-30, L.621-32 et L.632-2 du code du patrimoine, lorsqu'ils sont applicables.

J'approuve entièrement la proposition faite par l'Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine.

Jean-François VILVERT

architecte et urbaniste en chef de l'État - architecte des bâtiments de France
chef de l'Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine de l'Ardèche
DRAC AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine de l'Ardèche
2 place Simone Veil – BP 727 - 07007 PRIVAS cedex
04.75.66.74.90.

www.culturecommunication.gouv.fr/Regions/Drac-Auvergne-Rhone-Alpes


**PRÉFET
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale des affaires culturelles
Auvergne Rhône-Alpes**